



L'opinion

des responsables associatifs du secteur sanitaire et social



Au printemps 2017, Recherches & Solidarités a mené sa sixième enquête nationale annuelle auprès des responsables associatifs. Au sein du secteur sanitaire et social, un échantillon représentatif de 1042 témoignages a été constitué.

Le Centre de ressources DLA social, médico-social et santé diffuse et commente ces résultats dans le domaine de la santé et de l'action sociale et médico-sociale, offrant ainsi un regard sur la situation conjoncturelle des associations.

Les résultats complets de l'enquête pour tous les secteurs associatifs sont disponibles dans « la France associative en mouvement » édition 2017 sur www.recherches-solidarites.org.

Introduction

- ▶ L'objectif du document est de présenter une lecture sectorielle de l'enquête d'opinion effectuée par R&S. L'analyse des grandes tendances participe à l'identification des enjeux d'accompagnement des associations.
- ▶ Effectuée auprès d'un panel représentatif de responsables associatifs, cette enquête nationale a été administrée en ligne entre le 11 avril et le 19 mai 2017, et traitée selon la méthode des quotas. Des coopérations avec le Mouvement associatif et d'autres partenaires ont permis à R&S de décliner aussi cette enquête dans cinq régions (Auvergne-Rhône-Alpes, Ile-de-France, Bretagne, Pays de la Loire et Nouvelle Aquitaine). L'agrégation des résultats a permis de constituer un panel de 4 500 répondant.es. Pour prendre en compte le gradient de la taille des associations, R&S s'est appuyé sur le budget annuel et le nombre d'emplois. Quatre catégories ont été constituées :
 - associations dont le budget annuel est inférieur à 50 000 €, et généralement pas d'emploi (petites associations).
 - associations dont le budget est compris entre 50 000 et 150 000 €, avec généralement moins de 3 salariées (moyennes-petites associations).
 - associations dont le budget est compris entre 150 000 et 500 000 €, avec généralement entre 3 et 9 salariées (moyennes-grandes associations).
 - associations dont le budget est supérieur à 500 000 €. Elles ont généralement plus de 9 salariées (grandes associations).
- ▶ La note s'appuie sur deux séries de questionnement, portant d'une part sur les opinions à propos de la situation au moment de l'enquête, et d'autre part sur les motifs d'inquiétudes pour l'avenir. Les réponses des responsables du secteur sanitaire et social sont présentées selon le groupe d'appartenance quant à la taille de leur association et les réponses du secteur sont comparées ensuite à celles de l'ensemble des associations.

Tableau 1 – Les opinions favorables des responsables associatifs sur leur situation

La situation est jugée bonne ou très bonne pour les sujets suivants (en %) :

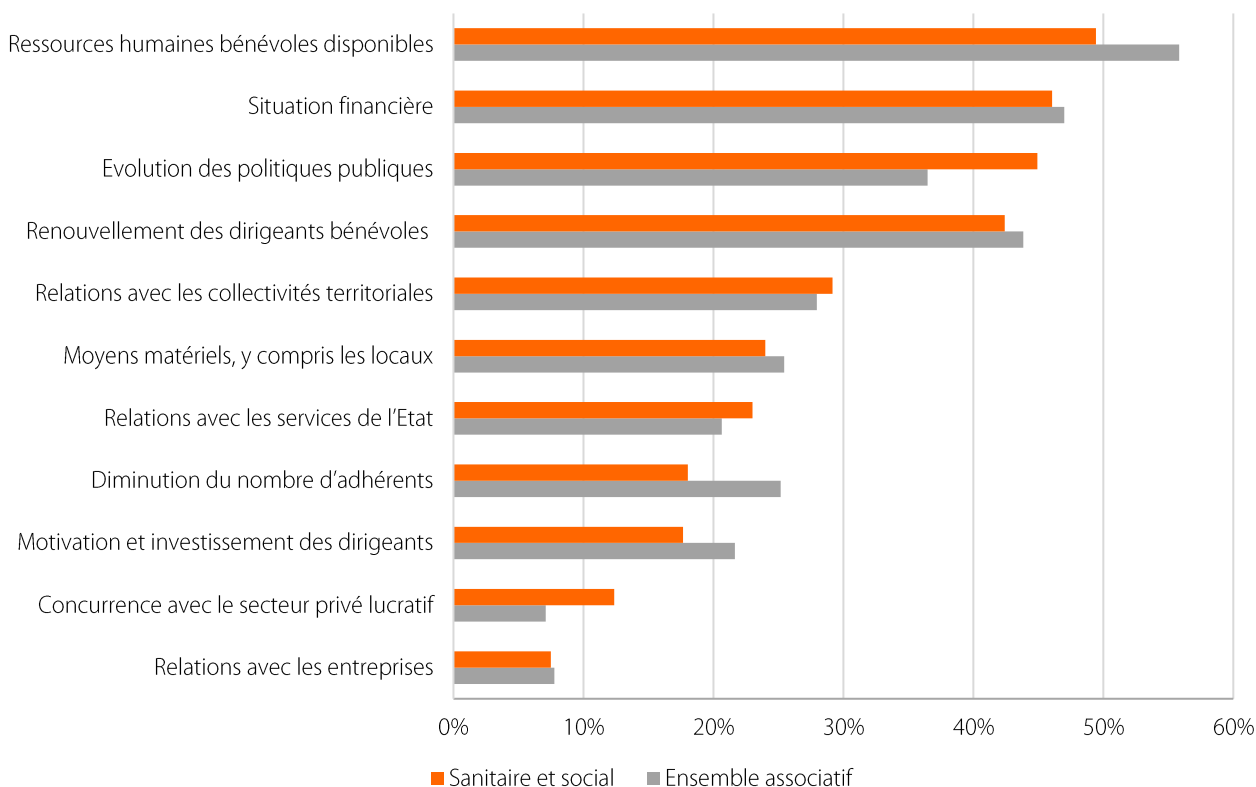
	Budget annuel de l'association secteur sanitaire et social				Ensemble sanitaire et social	Ensemble associatif
	Moins de 50 000 €	De 50 000 à 150 000 €	De 150 000 à 500 000 €	Plus de 500 000 €		
La situation générale	66 %	61 %	63 %	63 %	64 %	66 %
La situation financière	59 %	49 %	48 %	61 %	57 %	59 %
Les ressources bénévoles	44 %	43 %	47 %	47 %	45 %	45 %
Le pronostic sur la situation générale des prochains mois	58 %	52 %	58 %	58 %	57 %	57 %
Les projets envisagés pour les prochains mois	60 %	62 %	62 %	68 %	63 %	59 %

Source : Enquête 2017 – Recherches & Solidarités.

- ▶ Dans l'ensemble, deux responsables associatifs sur trois considèrent que la situation générale de leur association est bonne ou très bonne. La situation financière est également jugée positivement dans six cas sur dix. Les responsables du secteur sanitaire et social sont très légèrement moins optimistes que dans les autres secteurs. Les pronostics pour l'évolution prochaine de la situation sont du même ordre de grandeur mais les responsables associatifs du secteur sanitaire et social sont alors plus déterminés que leurs collègues en termes de projets (63 % versus 59 %).

Graphique 1 – Les sources d'inquiétudes pour les responsables associatifs

Les sujets d'inquiétudes jugés les plus importants pour les prochains mois (en %) :



Source : Enquête 2017 – Recherches & Solidarités.

- Les inquiétudes sont à peu près équivalentes pour ce qui concerne la situation financière, les moyens matériels, et les relations avec les collectivités territoriales. Elles sont en revanche bien plus fortes pour ce qui concerne l'évolution des politiques publiques et la concurrence avec le secteur privé lucratif ; un peu plus forte concernant les relations avec les services de l'Etat. La notion d'adhérent n'est pas aussi prégnante que dans d'autres secteurs, comme le sport ou la culture ; le domaine sanitaire et social raisonne beaucoup plus à partir de la notion de bénéficiaires qui sont aussi pour certaines associations un vivier de bénévoles futurs.

Tableau 2 – Détail des sources d'inquiétudes pour le secteur sanitaire et social

Les sujets d'inquiétudes jugés les plus importants pour les prochains mois (en %) :

Si vous avez des sujets d'inquiétude, lesquels vous semblent les plus importants pour les prochains mois ? Plusieurs réponses possibles	Moins de 50 000 €	De 50 000 à 150 000 €	De 150 000 à 500 000 €	Plus de 500 000 €	Ensemble Sanitaire et social
Ressources humaines bénévoles disponibles	62 %	59 %	40 %	33 %	49 %
Situation financière	36 %	51 %	64 %	51 %	46 %
Evolution des politiques publiques	31 %	46 %	56 %	58 %	45 %
Renouvellement des dirigeants bénévoles	42 %	48 %	39 %	43 %	42 %
Relations avec les collectivités territoriales	23 %	29 %	31 %	37 %	29 %
Moyens matériels, y compris les locaux	25 %	22 %	27 %	23 %	24 %
Relations avec les services de l'Etat	15 %	21 %	19 %	29 %	23 %
Motivation et investissement des dirigeants	22 %	19 %	17 %	12 %	18 %
Diminution du nombre d'adhérents	25 %	17 %	14 %	10 %	18 %
Concurrence avec le secteur privé lucratif	6 %	8 %	14 %	23 %	12 %
Relations avec les entreprises	7 %	11 %	9 %	6 %	7 %

Source : Enquête 2017 – Recherches & Solidarités.

- La perception des sources d'inquiétude est manifestement plus discriminante parmi les associations de santé et de solidarité. Ainsi, si la situation financière est le principal motif d'inquiétude pour les associations moyennes-grandes (64 %), elle n'inquiète en priorité qu'un tiers des responsables associatif parmi les plus petites. Inversement, les ressources humaines bénévoles disponibles sont de loin le principal souci des responsables d'associations petites ou moyennes-petites (avec 6 responsables sur 10) mais ce souci ne concerne que quatre responsables sur dix parmi les associations moyennes-grandes et même seulement un sur trois parmi les responsables des plus grosses associations.



Interview d'Henry Noguès

Président de la commission Modèles socio-économiques associatifs de l'Uniopss, Membre du conseil de recherche et de prospective de l'Uniopss, économiste et professeur honoraire à l'université de Nantes.

► Quels constats faites-vous à la lecture de cette enquête ?

Par rapport aux discours habituels, la situation semble meilleure que celle que l'on pouvait imaginer. On ne peut exclure cependant que le contexte de campagne électorale au moment de l'enquête - même s'il était peu encombré par les promesses - ne se soit trouvé accompagné de quelques espérances contribuant à une atmosphère générale plus positive. Toutefois, il faut attirer l'attention sur la situation des associations de taille intermédiaire (budget de 50 000 € à 500 000 €) dont la situation est jugée majoritairement difficile (51-52 %) et dont les perspectives d'évolution sont de cinq points moins favorables pour les moyennes-petites avec seulement 52 % contre 57 % pour l'ensemble (*tableau 1*).

Le secteur sanitaire et social, où les besoins restent croissants, se distingue des autres secteurs avec des projets plus affirmés (63 % contre 59 %, *tableau 1*). Cette différence du secteur au regard de l'ensemble des associations s'explique probablement par une répartition des associations du secteur sanitaire et social où les grandes structures sont plus nombreuses, les projets portés par ces dernières bénéficiant d'une logistique renforcée seraient alors mieux assurés.

Les plus petites associations marquent tout particulièrement leur inquiétude pour ce qui concerne leurs ressources humaines bénévoles (62 %), principal levier de leur développement, quand les responsables des plus grandes classent largement en tête (58 %) l'évolution des politiques publiques, parmi leurs préoccupations majeures (*tableau 2*).

► Concernant les ressources bénévoles, qu'est-ce qui peut expliquer les niveaux d'inquiétude différents entre petites et grandes associations du secteur ?

La situation concernant les ressources bénévoles semble délicate, particulièrement pour les petites ou moyennes-petites. Il peut s'agir pour certaines d'entre elles d'un élément critique pour leur situation dans la mesure où il s'agit d'associations où la substitution du travail professionnel salarié au bénévolat est difficilement envisageable.

On peut penser qu'il s'agit d'une opinion chronique et récurrente concernant le bénévolat assez généralement partagée par l'ensemble des secteurs. Toutefois, les associations médicales et sociales de plus grande taille semblent un peu moins touchées. Il serait évidemment intéressant d'identifier ce qui pose vraiment problème. S'agit-il d'un problème de quantité du bénévolat (pénurie), de qualité de celui-ci (notamment sur certaines fonctions) ou encore d'intensité du fait par exemple de la surcharge de certains bénévoles. L'enquête ne permet pas de trancher.

Il ne faut cependant pas penser que les grandes associations du secteur sanitaire et social ne mobilisent pas de bénévoles. Le paysage associatif (édition 2013) de Viviane Tchernonog¹ nous apprend en effet, que dans les deux secteurs de l'action caritative et humanitaire et de l'action sociale et santé, le nombre moyen d'heures de travail bénévole par association est de l'ordre de 1800 heures annuelles quand elles sont sans salarié.e et même de près de 10 000 heures pour le premier et de 2700 heures pour le second quand elles sont employeurs. Elles se soucient généralement du recrutement, de l'accueil et de la formation de leurs bénévoles et cela d'autant plus qu'en moyenne chacun d'eux apporte plus de 100 heures par an.

¹ Voir Prouteau L., *Le travail bénévole*, chapitre 3, in Tchernonog V., *Le paysage associatif Français, mesures et évolutions*, Dalloz, Juriséditions, 2013, p. 69.

Ainsi, la réponse des responsables du secteur sanitaire et social reflète l'existence des mêmes difficultés quelle que soit la taille mais l'inquiétude est relativement moins forte pour les grandes associations.

Globalement, dès lors que le secteur sanitaire et social comporte une forte proportion d'associations employant des salariés, la répartition des rôles est telle que les tensions portant sur le bénévolat sont parfois atténuées par rapport aux autres secteurs (*graphique 1*). L'engagement volontaire dans le domaine sanitaire et social prend sans doute des formes plus durables que dans d'autres secteurs. Il serait utile d'avoir des données sur l'âge des bénévoles selon les secteurs. Cette différence ressort bien pour l'item relatif aux ressources bénévoles disponibles, pour la motivation et l'investissement des dirigeants, et faiblement pour leur renouvellement (*graphique 1*).

► En revanche, les grandes associations s'inquiètent de leur financement et de leurs financeurs...

Rien d'étonnant à ces différences, les associations de grande taille sont plus sensibles aux ressources financières indispensables pour l'acquisition des compétences salariées, souvent qualifiées, dont elles ont besoin. Corollairement, plus les associations sont grandes et plus l'inquiétude est marquée sur les relations avec les services de l'Etat et avec les collectivités territoriales, l'évolution des politiques publiques, et la concurrence avec le secteur privé lucratif (*tableau 2*). Souvent opératrices pour les pouvoirs publics locaux et nationaux comme pour les organismes de protection sociale, les associations du sanitaire et du social, notamment les plus grandes connaissent une plus grande dépendance à l'égard de l'évolution des politiques publiques. La connaissance souvent tardive des montants des financements alloués accroît sensiblement l'incertitude et rend la gestion plus délicate. La concurrence du secteur privé lucratif inquiète un.e responsable associatif.ve sur quatre parmi les grandes associations mais seulement un.e sur seize parmi les plus petites. Les associations de petite taille manifestent une plus grande autonomie vis-à-vis de l'Etat (15 % versus 29 %) ou des collectivités territoriales (23 % versus 37 %). Leurs ressources bénévoles constituent une forme de garantie de leur indépendance. C'est pourquoi, elles sont aussi plus inquiètes quant aux motivations et à l'investissement de leurs dirigeants (22 % versus 12 %) et à leur nombre d'adhérents (25 % versus 10 %, *tableau 2*). Il serait intéressant de savoir si les petites associations sont plus souvent de jeunes associations.

► Finalement, les préoccupations du secteur sanitaire et social sont-elles si différentes des autres secteurs ?

Information précieuse pour éclairer tous ceux qui sont en charge d'accompagner l'ensemble des associations et pour les représentants du secteur au sein du Mouvement associatif, la hiérarchie des inquiétudes marque de nettes différences entre le secteur sanitaire et social et l'ensemble associatif. Cependant, les opinions des responsables associatifs font aussi apparaître de nombreuses ressemblances et des préoccupations largement partagées dans l'ensemble des secteurs. Cela donne une justification réelle à une représentation commune à l'ensemble des mouvements associatifs et à la possibilité d'actions concertées entre eux.



Vous souhaitez un accompagnement pour pérenniser et développer l'emploi dans votre association ?

Le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA)

- ▶ Le DLA permet aux structures d'utilité sociale employeuses de bénéficier d'un accompagnement dans leurs démarches de création, de consolidation et de développement de l'emploi. C'est un dispositif public inscrit dans la loi ESS du 31 juillet 2014, qui a accompagné 51 000 structures depuis 2003. Dans chaque département et chaque région une structure locale est conventionnée pour porter et mettre en œuvre le dispositif. Le DLA se décline en 4 étapes :

1 Accueil et orientation

- Déterminer la pertinence d'une intervention DLA.
- Orienter si besoin vers d'autres acteurs de l'accompagnement ou personnes ressources.

2 Diagnostic partagé

- Identifier une problématique en fonction d'un diagnostic partagé.
- Élaborer un plan d'accompagnement.

3 Ingénierie d'accompagnement

- Intervenir dans la structure via une ingénierie - individuelle ou collective - menée par un prestataire référencé et cadré par le DLA.

4 Suivi de l'accompagnement

- Analyser l'ingénierie et son impact.
- Consolider l'intervention par l'orientation vers d'autres acteurs d'accompagnement éventuels.

- ▶ Le DLA agit en complémentarité et en subsidiarité avec l'offre des réseaux associatifs et autres acteurs locaux et nationaux de l'accompagnement. **Infos et contacts sur www.info-dla.fr**

Le réseau Uniopss-Uriopss

- ▶ L'Uniopss et les Uriopss unissent, défendent et valorisent le secteur non lucratif de solidarité. Elles portent auprès des pouvoirs publics la voix collective des associations sanitaires et sociales. Le réseau Uniopss-Uriopss propose une expertise technique, des accompagnements collectifs et individuels, des formations, événements, débats, décryptages d'actualités au service du développement du secteur. **Infos et contacts sur www.uniopss.asso.fr**

Les fédérations

- ▶ Les adhérents nationaux de l'Uniopss proposent également une offre d'accompagnement auprès de leurs membres. **Contacts : www.uniopss.asso.fr/adherent**

DOCUMENT RÉALISÉ PAR :

Le Centre de Ressources DLA (CRDLA) social, médico-social et santé. Il est porté par l'Uniopss et a pour mission de renforcer la qualité des accompagnements réalisés dans le cadre du DLA. Il appuie le développement des coopérations entre le DLA et les autres acteurs de l'accompagnement, en particulier les réseaux associatifs. Le CRDLA met à disposition des ressources thématiques et sectorielles et participe à la construction de l'action du DLA vers les associations du secteur. **www.crdla-social-uniopss.fr**

Recherches & Solidarités, réseau associatif d'experts et d'universitaires. Son objectif est d'apporter aux acteurs et aux décideurs les informations les plus récentes, avec une préoccupation constante de complémentarité par rapport aux travaux qui sont menés et publiés par ailleurs. Il s'appuie sur des données provenant d'organismes officiels et sur ses enquêtes annuelles pour produire des publications nationales, régionales et départementales qui sont en libre accès sur **www.recherches-solidarites.org**